

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le vingt six septembre, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : BLANC Gilles, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, HOYOUX Lucien, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise.

Etaient absents : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, LANXADE Constance, MEZIERES Stéphanie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'il convient de procéder à l'admission en non valeur de créances éteintes sur le budget de l'eau et de l'assainissement sur proposition du Service Gestion Comptable de Brignoles (Direction Générale des Finances Publiques) par courrier explicatif du 15 juillet 2025.

Monsieur le Maire présente la liste n°7763770115 pour un montant de 619,93 € à présenter en non valeur pour créances éteintes.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce tableau.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de statuer, après un vote de 9 POUR sur cette admission en non valeur pour créances éteintes des recettes référencées pour un montant de 619,93 € conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire
PARTAGE Guy



Le secrétaire de séance
DAVIN Yves

N°62**ADMISSION EN NON
VALEUR DE
CREANCES ETEINTES
SUR LE BUDGET DE
L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT****DEPARTEMENT
DU VAR****COMMUNE
DE VARAGES**Date de la
convocation :

19 septembre 2025

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 9

Votants : 9

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2022	R-3-720-4		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	064-Redevance pour modernisation des réseaux de collec	6542	0,32			
2022	R-3-720-3		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	063-Redevance pour pollution d'origine domestique	6542	0,56			
2022	R-9-257-4		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	064-Redevance pour modernisation des réseaux de collec	6542	8,96			
2023	R-5-253-4		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	064-Redevance pour modernisation des réseaux de collec	6542	11,20			
2023	R-11-61-2		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	062-ASSAINISSEMENT	6542	12,87			
2022	R-3-720-2		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	062-ASSAINISSEMENT	6542	15,11			
2022	R-9-257-3		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	063-Redevance pour pollution d'origine domestique	6542	15,68			
2023	R-5-253-3		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	063-Redevance pour pollution d'origine domestique	6542	19,60			
2023	R-11-61-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	061-EAU	6542	26,78			
2022	R-3-720-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	061-EAU	6542	29,88			
2022	T-61-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	300-divers	6542	31,50			
2023	R-7-15-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	061-EAU	6542	31,50			
2022	R-9-257-2		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	062-ASSAINISSEMENT	6542	75,59			
2023	R-5-253-2		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	062-ASSAINISSEMENT	6542	91,27			
2022	R-9-257-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	061-EAU	6542	113,69			
2023	R-5-253-1		SENIA Andgel	Surendettement et décision effacement de dette	061-EAU	6542	135,42			
			Total pour SENIA Andgel				619,93			
			TOTAL DE LA LISTE				619,93			

AR Prefecture

083-218301455-20250926-622025-DE
Reçu le 02/10/2025